



Union des
fédérations
et syndicats nationaux
d'**employeurs**
du secteur
sanitaire, social,
médico-social
privé
à but non lucratif

Communiqué de presse
3 février 2017

UNIFED, mobilisée pour assurer la gouvernance des instances paritaires de la branche

Suite à la décision de NEXEM puis de la Croix-Rouge française de ne plus faire partie d'UNIFED, dont le comité directeur a eu connaissance et pris acte courant janvier, UNIFED a dû, dans l'attente de la parution des arrêtés de représentativité des organisations patronales, tirer les conséquences de cette nouvelle configuration d'acteurs, notamment en matière de représentation dans les différentes instances de gouvernance relevant de son périmètre.

Pour le compte d'UNIFED, la Fehap et Unicancer se sont donc mobilisés pour permettre aux instances nationales et régionales de l'OPCA de fonctionner normalement durant cette période transitoire, en proposant un nombre accru d'administrateurs, tout en veillant à maintenir un dialogue et une ouverture envers ses partenaires.

UNIFED a pris les mesures nécessaires pour ne pas mettre en difficulté les instances et par voie de conséquence, ralentir ou pénaliser l'accès à la formation professionnelle des salariés de la branche.

UNIFED continuera de veiller, dans les mois à venir, à la bonne marche des instances nationales et régionales, et à l'accès des salariés à la formation professionnelle, essentielle à la qualité de service rendu aux personnes accueillies et soignées ainsi qu'au maintien des compétences et de l'employabilité des professionnels.

Contact presse : Nathalie DELORME - 01.45.83.67.00